



Assemblée générale

Distr. limitée
22 décembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 69 b) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance au peuple palestinien

**Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark,
Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie,
Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal,
République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie et Suède : projet de résolution**

Assistance au peuple palestinien

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Afghanistan, Albanie, Andorre, Australie, Bangladesh, Bélarus,
Bosnie-Herzégovine, Brésil, Costa Rica, Géorgie, Islande, Japon,
Kenya, Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Mozambique, Namibie,
Norvège, Nouvelle-Zélande, République de Corée, République
de Moldova, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Tchad et Ukraine**

